

## Rapport financier sur les comptes de l'année 2010 et le budget 2011

### Documents

Les comptes de 2009 et 2010, et le budget 2011, peuvent être analysés sur trois tableaux joints : le bilan, le compte de résultat, le budget.

Les comptes détaillés et l'annexe sont consultables au siège aux heures d'ouverture, de l'envoi de la convocation jusqu'à l'assemblée générale.

Le cabinet AUDITOR révisé les comptes de l'association pour la troisième année. La date de l'assemblée est beaucoup plus tôt qu'en 2010 et notre commissaire aux comptes n'a pu encore effectuer ses contrôles. Son rapport sera lu à l'assemblée avant le vote sur les comptes. Nous avons suivi les mêmes méthodes comptables que l'année précédente.

### Présentation des comptes

La présentation du compte de résultat est identique à celle de 2009, avec une décomposition analytique qui permet d'analyser l'activité associative et les différents projets sur lesquels nous obtenons des concours extérieurs.

### Intégration des délégations simples

Les comptes des délégations simples sont intégrés en comptabilité, délégation par délégation.

### Nouvelles immobilisations en 2010

Les dépenses ont été limitées en 2010 à l'achat de 2 PC pour 1 571 €, strict minimum de renouvellement de matériel obsolète.

### Produits

Les produits sont listés dans le compte de résultat. Les montants de cotisation, majorés en 2009 après de longues années à un niveau inchangé, ont été stables en 2010.

Le nombre d'adhésions, en comptant pour deux un adhérent qui cotise dans deux départements, est en stabilisation après une régression depuis 2007 : 10 275 en 2007, 9 756 en 2008, 9 183 en 2009, 9 273 en 2010.

Le nombre de personnes adhérentes est passé de 9 412 à 8 920, puis 8 346, et enfin 8 442 en 2010. Parallèlement, le nombre des abonnés à la revue a baissé de 5 653 en 2008 à 5 393 en 2009, puis 5 432 en 2010 dont 239 abonnements seuls (souvent des bibliothèques ou des collectivités).

Nous devons parvenir, siège comme délégations, à promouvoir une dynamique d'adhésion.

Les dons et donations sont maintenant un élément fondamental de ressources : 87 932 € puis 90 154 €.

### Subventions

Les subventions prises en produits au niveau du siège au titre de 2010 ont été de 63 238 €, toutes affectées à nos différents projets.

Les subventions des délégations sont de 14 644 €, essentiellement conseils généraux.

### Charges

Les charges sont listées dans le compte de résultat.

### Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles se montent à 8 768 €, rappel de la complémentaire Réunica et régularisations sur créances anciennes.

Les produits exceptionnels se montent à 3 682 €, régularisations sur dettes anciennes.

### Dettes et créances

Les dettes et créances sont liées aux opérations courantes d'exploitation. MPF n'a aucune créance ni dette à plus d'un an.

### CFP-MPF

Le CFP MPF n'a eu quasiment aucune activité en 2010, MPF ayant repris l'activité de formation. L'avance consentie par MPF, s'élevait à 24 707 € à fin 2009, mais a été intégralement remboursée en mars 2010, et est maintenant à un niveau mineur de 3 091 €, lié à quelques opérations concertées de formation.

En 2011, le CFP cesse définitivement toute activité et apporte à MPF ses actifs matériels et immatériels, tous passifs payés.

MPF a obtenu son inscription comme organisme de formation et peut donc signer des conventions de formation professionnelle continue (FPC) au sens de la réglementation.

### Informations sur les projets budgétés en 2010

Chacun des projets décrits par le président dans son rapport moral, sur lesquels nous avons demandé des financements externes, sont identifiés dans le compte de résultat.

### Résultat

Le résultat est légèrement positif de 1 524,27 €. Il est proposé de l'affecter au fonds de réserve de trésorerie.

## Rémunération des dirigeants

Les sept membres du bureau, dirigeants de l'association, sont bénévoles, ne bénéficient d'aucun avantage en nature, et n'ont aucun contrat avec MPF. Il n'y a aucun dirigeant salarié.

## Effectifs

En 2010, MPF a employé 9 salariés dont 5 à temps complet, soit 6,4 « équivalent temps plein » (5,5 en 2009).

Les salaires bruts des cinq personnes les mieux rémunérées se montent globalement à 114 924 € (112 408 € en 2009).

## Bénévolat

Pour la troisième fois, le bénévolat a été valorisé en produits et en charges, de façon à en mesurer l'importance dans l'action de notre association. Il progresse de 1 296 060 € à 1 350 000 €, essentiellement dû à une meilleure appréciation du bénévolat dans les délégations. Cela représente deux fois les ressources « monétaires » de MPF.

## Budget 2011

Nous chiffrons dans le budget la poursuite de nos projets.

Les subventions sont estimées à 139 150 €, dont 116 800 € au siège et 22 350 € dans les délégations.

Les investissements devraient être faibles, et affectés essentiellement à la mise à niveau de nos logiciels, réseaux et matériels informatiques. Nous budgétions 5 000 €.

## Cotisation et abonnement 2012

Le coût de nos charges augmente chaque année, au premier chef les salaires.

Le bon sens économique voudrait que nous augmentions chaque année parallèlement le barème des adhésions.

Ce serait sans doute difficile pour de nombreux adhérents. Nous vous proposons donc de maintenir pour 2012 le barème au niveau fixé depuis 2009.

En contrepartie, nous demandons à tous ceux qui le peuvent de verser un complément au-delà de la cotisation. De nombreux adhérents le font maintenant, et nous les en remercions vivement.

Je rappelle que cotisation et dons permettent une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% du montant versé.

Le recours accru au bénévolat, que ce soit dans les délégations ou au siège, est un autre moyen de limiter les dépenses et/ou d'augmenter nos actions et/ou de stimuler des adhésions.

## Situation financière du siège

Comme l'a annoncé le président, je ne saurais me passer d'évoquer la situation financière du siège, très dégradée depuis plusieurs années.

Les fonds propres étaient négatifs – 76 146 € à fin 2008, se sont très légèrement rétablis à – 67 467 € à fin 2009, puis se dégradent à nouveau à – 79 528 € en 2010 du fait d'un résultat négatif de 12 061 €.

En trésorerie, nous avons fait un effort particulier pour revenir à une situation normale envers les délégations en reversant ce que nous devons au titre de 2010 avant la fin de l'exercice.

Le bureau qu'élima le nouveau conseil d'administration ne pourra que se situer résolument dans la poursuite de la rigueur.

Le trésorier